



Dès ce 6 janvier 2020, votre accueil de police fonctionne comme suit :

Le commissariat central de Waremme, sis Avenue E. Leburton, 3, est accessible tous les jours, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 **pour y déposer plainte.**

De 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, votre inspecteur de quartier est joignable, pour prise de rendez-vous, au numéro suivant :

- Inspectrice J. BLANCO LEON : 0470/20.58.05
- Inspecteur S. SEGERS : 0471/70.25.46

Si vous n'obtenez pas de réponse, il vous est loisible de laisser un message.

En cas d'urgence, vous pouvez former le numéro du poste central d'accueil de la zone de police :

019 33 93 10 et/ou **101**

Où vous obtiendrez toujours une réponse à votre demande.

L'accès libre n'est plus d'actualité, seul un rendez-vous vous donne la faculté de rencontrer votre inspecteur de quartier.

Merci de votre compréhension.